

Vincent Lambert : le CHU de Reims convoque la famille « en vue d'une décision d'arrêt des traitements »

Article rédigé par *Généthique*, le 08 juillet 2015

La famille de Vincent Lambert a reçu une convocation du CHU de Reims pour tenir « un conseil de famille » le 15 juillet « en vue d'une décision d'arrêt des traitements ».

Selon le CHU l'objectif de cette réunion est de « recueillir l'avis de chacun sur cette nouvelle procédure ». Rien n'indique donc qu'une décision définitive sera prise le 15 juillet.

Cette convocation survient deux jours après le rejet par la Cour européenne des droits de l'homme (cf. [Synthèse Généthique du 7 juillet 2015](#)) de la demande en révision des parents Lambert concernant l'arrêt rendu le 5 juin par cette même cour (cf. [Liberté politique](#), 26 juin 2015). L'arrêt validait l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation artificielles de Vincent Lambert

Sources : Généthique (08/07/2015), *L'Express* (08/07/2015), *Les Echos* (08/07/2015)***